

Le rôle de l'expert est la recherche de la vérité. L'expert en oeuvre d'art couvre une série de missions, toutes orientées autour de l'identification, l'estimation et la reconnaissance de l'oeuvre. Il n'a pas le droit à l'erreur, et engage sa responsabilité.

Ce métier complexe exige une véritable éthique et des compétences (connaissances du marché de l'art, histoire de l'art, sens du relationnel).

Tout expert doit être reconnu par ses pairs et doit apporter les preuves de sa **responsabilité et de son indépendance**. L'obligation de l'expert est " **une obligation de moyens et non de résultat** ". L'expert doit aussi conserver une discrétion, une confidentialité sur les oeuvres qui lui sont proposées. Le rapport est physique. Le toucher est nécessaire. Aucun détail ne peut lui échapper.



Nolan-Frederick Darmon
*Fondateur de NexeArt Capital &
Expert certifié en Art Urbain et
Contemporain à la CECO*

Le but de ces organismes est de sélectionner des acteurs professionnels, dont l'honnêteté et la connaissance sont reconnues dans leur domaine.

Il existe 3 grandes compagnies en France dont la **CECOA** (chambre européenne des experts conseils en oeuvre d'art). En vous délivrant un **certificat d'authenticité** (document avec photographie, description et mesures). L'expert précise l'époque à laquelle l'objet a été créé, son origine, son état, l'existence éventuelle de restaurations ou de transformations.

Il doit savoir reconnaître la technique de la période de construction. Un bon expert est passionné par son art.

" **Dans le doute, abstiens-toi** " dit le proverbe. L'expert certifiera l'attribution d'une oeuvre d'art que s'il peut réunir toutes les preuves pour la garantir.

Il doit savoir reconnaître la technique de la période de construction. En Europe, le titre d'expert n'a malheureusement pas encore de cadre juridique précis.

C'est la raison pour laquelle, des professionnels de l'Art se sont regroupés en organismes, fédérations, chambres ou syndicats.

L'expert peut préciser la valeur à date et la valeur de remplacement de l'objet, valeur retenue par les compagnies d'assurance en cas de sinistre, les experts de la CECOA sont habilités à réaliser de tels certificats.

Un tableau déclaré authentique, prend toute sa valeur. Un tableau considéré comme un faux, perd toute sa valeur.

Nolan-Frederick Darmon
nolan.darmon@nexear.com